

BAROMETRE DE PERFORMANCE ENERGETIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES BÂTIMENTS

NOTICE DE COLLECTE DU BPE 2022



AVRIL 2023

Depuis 2012, l'OID publie son Baromètre de performance énergétique et environnementale des bâtiments - BPE. L'objectif est de consolider des données de consommation énergétique réelle afin de mettre à disposition des acteurs des indicateurs communs.

A l'heure où les réglementations européennes, au premier rang desquelles la Taxinomie, imposent plus que jamais de disposer d'indicateurs de performance énergétique sur les bâtiments, **contribuer à notre baromètre reste plus important que jamais !**

SOMMAIRE

A PROPOS DU BPE.....	p.2
NOUVEAUTÉS 2022.....	p.3
LE PROCESSUS DE COLLECTE.....	p.5
CALENDRIER DE COLLECTE.....	p.5

A PROPOS DU BAROMÈTRE DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

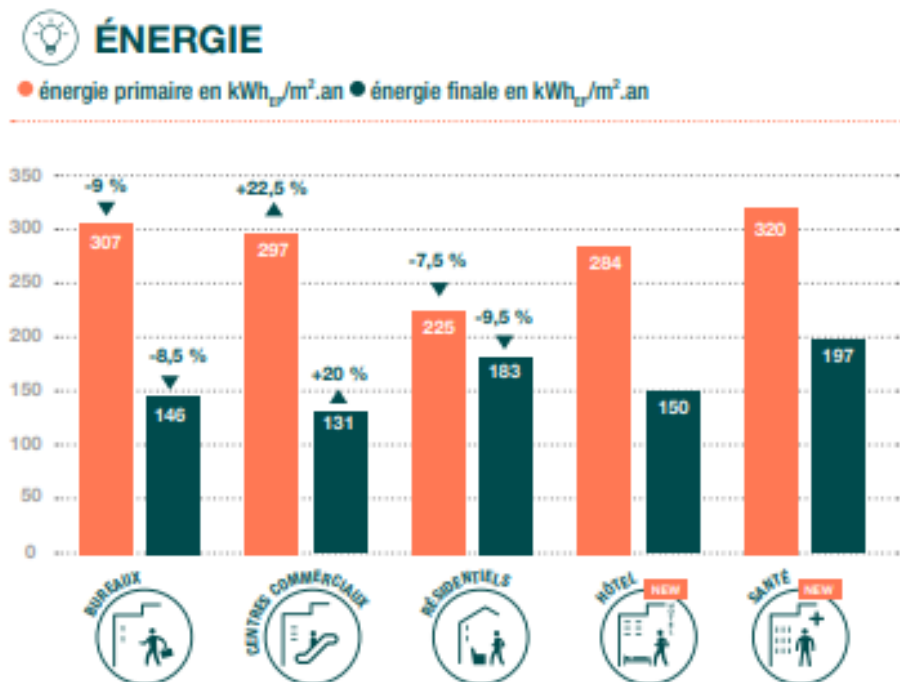
OBJECTIFS DE LA COLLECTE

Le Baromètre est réalisé grâce à la **contribution d'une trentaine d'acteurs majeurs** de l'immobilier, bailleurs et utilisateurs, qui fournissent les données énergétiques et environnementales de leurs bâtiments selon une méthodologie définie avec un groupe d'experts et auditée annuellement.

Chaque contributeur reçoit un benchmark de la performance énergétique et environnementale de ses bâtiments selon les critères ayant le plus d'impact sur les consommations énergétiques (surface, localisation, certifications en construction & rénovation, etc.).

**En 2023 un
indice de fiabilité
des données
sera intégré au
rapport de
benchmark.**

RAPPEL - CHIFFRES-CLEFS 2021



**Pour découvrir le BPE
2022, cliquez ici**

NOUVEAUTES 2022

UN TOURNANT EUROPEEN

L'OID a lancé en 2021 le programme ESREI – European Sustainable Real Estate Initiative – financé par AEW, ADVENIS Reim, Allianz, Amundi, Axa Investment Managers, BNP Paribas Real Estate, CBRE, Icade, Ivanhoé Cambridge, Mazars, La Française, OFI Invest et Perial : la collecte est désormais ouverte aux **bâtiments situés dans les autres pays européens**, pour pouvoir disposer de données de consommation réelle à l'échelle européenne.



L'ensemble du fichier de collecte est désormais transcrit en anglais !

CONCERTATION SUR LES TYPOLOGIES

Des concertations ont été menées pour pouvoir préciser des **typologies et sous-typologies pertinentes** : pour les bureaux, les actifs de santé, les commerces et les actifs de logistique. Cette segmentation servira notamment à l'élaboration des Top15% et Top30% taxinomiques.

En 2023, les Top15% et Top30% taxinomiques seront publiés en novembre, afin de permettre aux acteurs d'avoir les indicateurs pour préparer leurs déclaration d'alignement.

MISE A JOUR HARMONISEE DES CRITERES DE RESILIENCE

Dans le cadre du développement de l'outil européen Resilience For Real Estate, la cartographie d'exposition aux risques climatiques est complétée par une analyse de sensibilité plus précise des bâtiments, qui s'appuie sur des **critères de résilience**.

Chaque année, les outils de collecte du Baromètre sont harmonisés avec les critères du module adaptation – Bat-ADAPT – de la plateforme.



LE PROCESSUS DE COLLECTE

La collecte est ouverte à tout propriétaire ou utilisateur de bâtiment et suit le processus suivant :

- Envoi des données par le contributeur à l'OID ;
- Vérification par l'équipe de l'OID ;
- Publication du Baromètre ;
- Envoi du rapport de benchmark aux contributeurs.

La collecte de données couvre des éléments comprenant des informations administratives et générales sur le bâtiment (surface, adresse, période de construction, etc.) ; des informations relatives à l'occupation et l'exploitation ; et des données énergétiques et environnementales (énergie, eau, déchets, résilience).

Le **kit de collecte** comprend le fichier de collecte ainsi qu'un guide technique permettant d'expliciter la façon de remplir le fichier de collecte. Enfin, le référentiel est disponible sur demande.

La contribution à la base de données est volontaire. L'OID attache une importance particulière à la confidentialité des données et au processus qualité. Les données collectées sont confidentielles. La collecte et le traitement des données suivent le référentiel méthodologique défini par l'équipe de l'OID avec l'appui d'un groupe d'experts et audité annuellement par PwC.



[Téléchargez le fichier de collecte sur excel](#)

CALENDRIER DE COLLECTE

